



VAE - DISPOSITIF COLLECTIF DE VAE

PUBLIC VISÉ

Salarié(e)s
VAE

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme VAE - Dispositif collectif
de VAE
Ouverture possible suite de
parcours :
Uniquement en cas de non
validation totale, un conseil post-
jury pour déterminer la suite à
donner :

- nouveau dépôt de dossier
VAE
- formation complémentaire
pour préparer aux épreuves
correspondant aux unités non
acquises

DUREE

Durée moyenne : contenus et
durées individualisés.
Durée en centre : 24 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
2h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

CAVA
Centre de Créteil
12 rue G. Enesco
94000 Créteil
ce.cava@ac-creteil.fr
Tél : 01 57 02 67 50

CONTACT

Catherine Jacobee
ce.cava@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

- Aider les organisations (entreprises, institutions, collectivités, associations), à mettre en place un dispositif de validation des acquis de l'expérience VAE, avec la possibilité de réaliser une étude de faisabilité par type de métier
- Aider chaque salarié à cibler la certification (diplôme, ...) en adéquation avec son expérience professionnelle, de bénévolat, ou autre, ...
- Accompagner les salariés dans leur parcours de VAE pour compléter leur dossier de VAE et le présenter au jury
- Accompagner en post-jury en cas de validation partielle pour rebondir vers la certification
- Possibilité de former des référents VAE (n+1)

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Tous les métiers des secteurs suivants, pour des diplômes du CAP au BTS, les DSAA, DEME, DEES, DEETS, DECESF, DCG, DSCG, tous inscrits au RNCP de droit

- Métallurgie
- Bâtiment, travaux publics, matériaux de construction
- Chimie, bio-industrie, environnement
- Alimentation
- Métiers de la mode et industries connexes
- Bois et dérivés
- Transport, logistique, sécurité et autres services
- La communication graphique et l'audiovisuel
- Arts appliqués
- Commercialisation et distribution
- Services administratifs et financiers
- Tourisme, hôtellerie, restauration
- Coiffure, esthétique et services connexes
- Secteurs sanitaire et social, médico-social
- Education spécialisée
- Comptabilité supérieure

Les agents de stérilisation en milieux hospitaliers pour une certification de niveau V inscrite au RNCP

Les conseillers emploi, formation et insertion pour une certification de niveau III inscrite au RNCP

PRE-REQUIS

Positionnement : réglementaire.
Aucune formation préalable obligatoire
Aucun diplôme préalable obligatoire
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Avoir exercé des activités salariées, non salariées, bénévoles ou volontaires pendant au moins 3 années non consécutives, en rapport avec un diplôme
L'expérience réalisée à l'étranger est prise en compte

Inscriptions du 01/02/2018 au 30/06/2019 au Centre de Créteil à Créteil.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Pour les organisations : rencontres avec les DRH ou responsables de formation pour mise en place du dispositif, Étude de faisabilité possible sur site.
Pour les salariés : prestations VAE d'information, d'orientation, d'accompagnement, de soutien, en collectif, en individuel et à distance de 1 à 3h selon le type de prestation.
Possibilité de réaliser les prestations sur site pour un groupe de 5 salariés minimum



Formacode : 15064 - Code Rome : K2101



CONTENUS

- ▶ Les prestations sont réalisées par des conseillers VAE enseignants ou analystes du travail, habilités par les inspecteurs de l'Éducation nationale. Ils sont presque tous membres de jury.